
Norme internationale



1189

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Cinématographie — Caractéristique d'enregistrement magnétique sur film cinématographique 35 mm à l'exclusion des copies d'exploitation comportant une piste magnétique d'enregistrement — Spécifications

Cinematography — Recorded characteristic for magnetic sound records on 35 mm motion-picture film excluding striped release prints — Specifications

Deuxième édition — 1986-09-15 **(standards.iteh.ai)**

[ISO 1189:1986](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b710b461-fbfa-4081-b005-547398059e64/iso-1189-1986)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b710b461-fbfa-4081-b005-547398059e64/iso-1189-1986>



CDU 771.531.351 : 778.534.455

Réf. n° : ISO 1189-1986 (F)

Descripteurs : cinématographie, film cinématographique, film cinématographique 35 mm, enregistrement du son, enregistrement magnétique, caractéristique d'enregistrement.

Prix basé sur 2 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 1189 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 36, *Cinématographie*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 1189:1975), dont elle constitue une révision technique.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Cinématographie — Caractéristique d'enregistrement magnétique sur film cinématographique 35 mm à l'exclusion des copies d'exploitation comportant une piste magnétique d'enregistrement — Spécifications

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme Internationale spécifie la caractéristique d'enregistrement à réaliser sur les films magnétiques 35 mm à l'exclusion des copies d'exploitation comportant une piste d'enregistrement magnétique, lorsque ceux-ci sont utilisés à la vitesse nominale de 24 images (45,6 cm ou 18 in) par seconde ou à 25 images (47,5 cm ou 18,7 in) par seconde.

NOTE — La présente Norme Internationale et les passages correspondants de la Recommandation N° 265-2 du CCIR ont, en substance, techniquement la même teneur.

2 Caractéristique d'enregistrement

2.1 Avec un signal sinusoïdal constant appliqué à l'entrée du système d'enregistrement, la caractéristique nominale du flux magnétique de court-circuit en fonction de la fréquence doit décroître, lorsque la fréquence croît, de la même manière que l'impédance d'un circuit comprenant une résistance et une capacité en série et ayant une constante de temps $t = 35 \mu\text{s}$.

La courbe ainsi définie est représentée par

$$L \text{ (en décibels)} = L_0 - 10 \lg (1 + 4 \pi^2 f^2 t^2)$$

où

f est la fréquence, en hertz;

t est la constante de temps, en secondes;

L_0 est une constante calculée de sorte que $L = 0$ à la fréquence de référence de 1 kHz ($L_0 = 0,205$).

Les valeurs numériques approchées sont données dans le tableau.

Tableau

Fréquence Hz	L dB
40	+ 0,20
50	+ 0,20
63	+ 0,20
80	+ 0,20
100	+ 0,20
125	+ 0,20
160	+ 0,20
200	+ 0,20
250	+ 0,19
315	+ 0,18
400	+ 0,17
500	+ 0,15
630	+ 0,12
800	+ 0,07
1 000	0,00
1 250	- 0,11
1 600	- 0,30
2 000	- 0,56
2 500	- 0,94
3 150	- 1,50
4 000	- 2,28
5 000	- 3,24
6 300	- 4,45
8 000	- 5,92
10 000	- 7,46
12 500	- 9,12
14 000	- 10,00
16 000	- 11,06

2.2 La caractéristique de lecture correspondante est celle qui donne une réponse horizontale lors de la reproduction d'une trace sonore enregistrée avec les niveaux relatifs du flux magnétique de court-circuit spécifiés en 2.1.

3 Tolérances

Les enregistrements sonores magnétiques sur films 35 mm doivent être enregistrés suivant la caractéristique définie en 2.1, à l'intérieur des tolérances indiquées dans la figure.

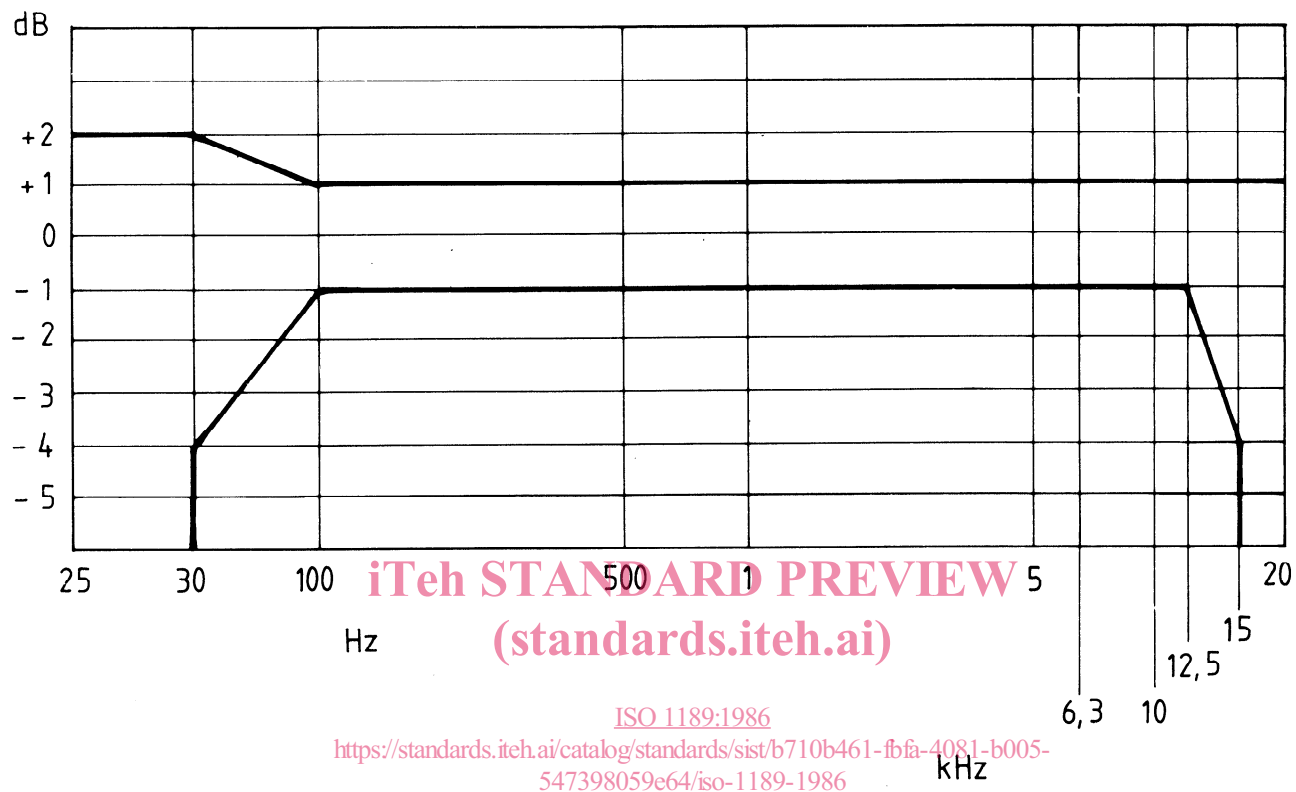


Figure – Tolérances sur les niveaux enregistrés